

CONTRAT DE LOCATION

NOM, Prénom :
Adresse :
Téléphone : email:.....

LOCATION d'une maison pourpersonne(s), pournuit(s),
Semaine du au MONTANT TOTAL

REGLEMENT :

Acompte de 30 % à la réservation du total du séjour à l'ordre du « Bois St Martin »
Le solde sera versé 30 jours avant l'arrivée

NB: nous acceptons les chèques - vacances

ANNULATION :

Avec assurance non obligatoire, 4 % du montant de la location : MONTANT
A régler avec l'acompte, avec un deuxième chèque . SIGNATURE
(contrat avec assurance)

Sans assurance

- Plus de 3 mois avant la date d'arrivée, une somme de 76,22€ sera retenue sur l'acompte pour frais de dossier.
- Entre 1 mois et 3 mois avant la date d'arrivée, une somme de 1/3 de location sera retenue sur l'acompte pour frais de dossier
- Moins d'un mois avant la date d'arrivée, une somme de 1/2 de location sera retenue sur l'acompte pour frais de dossier

SIGNATURE
(contrat sans assurance)

Aucun remboursement n'est prévu au cas où, pour quelque raison que ce soit, le locataire décide de partir avant l'échéance de son séjour.

Un chèque de 304€ est demandé en CAUTION. Il vous sera retourné après votre départ, si tout est conforme.

REGLEMENTATION

- ***La piscine n'est pas surveillée et les enfants ne sont pas acceptés sans les parents autour de la piscine.***
- Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse et être vaccinés contre la rage. Ils sont strictement interdits autour de la piscine.
- Fin de séjour :
 - ✓ Rappporter les draps et les clefs
 - ✓ Faire le ménage, **ou** prendre le service ménager.
- ***Nous vous rappelons que l'espace jacuzzi-sauna est interdit aux enfants non accompagnés d'un adulte.***
- ***Heure d'arrivée : après 16h***
- ***Heure de départ: avant 10h***

A REGLER SUR PLACE

- Taxe municipale de séjour par personne et par jour
- Les services à la carte

J'ACCEPTE LES CONDITIONS GENERALES DE LOCATION APRES EN AVOIR PRIS CONNAISSANCE.
LU ET ACCEPTE.

FAIT A : LeSIGNATURE

Le Bois St Martin